



**Mardi 12 mai 2020 (11h30 )**

## **La direction condamnée par la justice, La CGT accusée !!!**

Il est quand même hallucinant que depuis jeudi notre syndicat se fasse fustiger par différents « acteurs » syndicaux et politiques de notre pays. Nous rappelons que c'est Renault qui s'est fait condamner par un JUGE pour ne pas avoir respecté la loi, et c'est ce même juge qui a ordonné la suspension de la reprise de la production, pour qu'aucuns salariés ne soient exposés à un quelconque danger.

Même si nous comprenons les interrogations suite à l'annonce de la direction de fermer l'usine, il nous paraît important de remettre les choses à plat et de rappeler certaines choses.

### **Est-ce que je serais payé pendant cette fermeture ?**

Bien sûr que oui et nous rappelons que la fermeture est entièrement de la responsabilité de la direction de Renault car elle a été condamnée par la justice, l'obligeant donc à rémunérer ses salariés !!! Pour rappel les salariés d'Amazon ont été payés !!! Ceux qui racontent le contraire dans les médias ou sur les supports de propagande patronale, veulent tout simplement manipuler les salariés comme à leur grande habitude.

### **Pourquoi la CGT a saisi la justice ?**

Au-delà que cela est notre droit et devoir de défendre nos prérogatives, il était évident que la direction voulait passer en force toutes les modifications apportées pour redémarrer en plein confinement et qui auront forcément un impact important à court, moyen et long terme pour la sécurité des salariés de Renault Sandouville.

Nous rappelons aussi que l'inspection du travail et la CGT ont interpellé à plusieurs reprises la direction et que cette dernière a refusé de se plier à la loi !!!

Nous rappelons que la JUSTICE est là pour statuer lorsqu'il y a un litige et nous ne pouvons que constater que nous avons raison. **La direction a déjà été condamnée dans le passé sur ce sujet mais elle continue de s'en moquer royalement.**

Si la direction avait prît le temps pendant le confinement de respecter la loi comme l'inspection du travail lui a rappelé de nombreuses fois, l'usine aurait redémarré comme tout le monde le 11 mai 2020.

### **Une négociation est-t-elle en cours ?**

Au lendemain de la notification du jugement, la CGT de Sandouville a proposé à la direction d'engager le plus vite possible une négociation pour envisager une reprise du travail dans un temps court avec l'application de la décision de la justice !!!

**La direction a d'abord accepté de s'engager dans ce type de négociation, pour finalement, mettre fin à toutes discussions en annonçant qu'elle ferait appel de cette décision (inside'r 11 mai 2020).**

**Il est bon de rappeler aussi que la direction a refusé toutes réunions physiques avec la CGT depuis vendredi dernier, contrairement à ce qui a été dit en Off et sur inside'R!!!**

Manifestement, la direction semble persister à vouloir générer et instrumentaliser le mécontentement des salariés qui souhaitent reprendre le travail (intérimaires et CDI) à l'encontre de la CGT, en lui faisant porter la responsabilité de futures séances travaillées le samedi et **réduction des congés d'été, qu'elle a déjà prévu d'imposer à l'avenir et qui ont été ratifiés à plusieurs reprises par voie d'accords par les syndicats CFDT/CFE-CGC et FO. Accord signé plus d'1 mois avant la décision de justice !!!**

## **Les mesures sanitaires étaient-elles satisfaisantes ?**

Beaucoup se pavent dans les médias pour soutenir que tout aurait été fait correctement...alors même qu'ils se sont abstenus (FO-CFDT) lorsqu'il a fallu voter en CSE sur les modalités de la reprise. Si tout allait bien, pourquoi n'ont-ils pas voté en faveur des modalités présentées par la Direction ? Quelle incohérence !

De plus comment peut-on rendre un avis et donner l'assurance aux salariés qu'ils sont en sécurité, quand la direction ne fournit pas les documents nécessaires pour pouvoir se prononcer !!!

Prenons juste l'exemple du plus gros département de notre usine, le montage, il faudrait être aveugle pour ne pas se rendre compte que même avec une équipe réduite, beaucoup de salariés travaillent les uns sur les autres. La direction de Renault Sandouville a donc décidé de rendre obligatoire le port du FFP2 alors que la direction générale de Renault dans un document « officiel » indique que le port de ce masque doit être « occasionnel ».

### **Le directeur a tout simplement « falsifié » cette information très importante**

Cette information était aussi connue de la CFDT,CGC,FO mais comme d'habitude ces derniers ne sont même pas intervenus sur le sujet !!!

**Dans quelques semaines quand il fera plus de 25° dans l'usine et qu'aucuns ventilos ne pourra tourner et que nous serons en pleine cadence, donc les uns sur les autres, vous pensez que ça se passera comment ?**

D'ailleurs des salariés ont remonté dès les premiers jours qu'ils repartaient de l'usine avec des maux de tête.

La direction a aussi refusé de fournir aux élus du CSE, à l'inspection du travail et aux salariés la notice du fabricant ainsi que le mode d'emploi. Pour rappel? les masques fournis le matin étaient glissés dans un sac congélation sans aucunes informations. Pourquoi ?

**Par ailleurs nous insistons très fortement sur le fait que l'épidémie du COVID-19 est une situation à prendre avec le plus grand sérieux, mais qu'en aucun cas cette épidémie ne doit occulter les autres aspects de sécurité de la vie courante ce que les autres syndicat et la direction ont tendance à oublier, de surcroît dans une usine qui compte en moyenne 500 accidents du travail par an ces dernières années !!!**

**Donc nous trouvons très déplacé d'affirmer devant toute la France que la direction de Renault Sandouville serait une référence en terme de sécurité!!!**

### **Nous appelons les politiques et syndicats pro patronal**

#### **à la retenue surtout en cette période.**

Nous trouvons aussi hallucinant que des politiques nous donnent des leçons sur la santé des salariés au vue de la gestion de l'épidémie du COVID 19.Nous avons tous été témoin que leurs décisions (passées et présentes) n'étaient pas si cohérentes que ça !!!

- **Qui a mis en danger les français lors du premier tour des élections municipales, en affirmant la veille qu'il n'y avait aucun danger d'aller voter, pour au final confiner la population 2 jours plus tard ?**

- **Qui a détruit le service public et entre autre le système de santé français qui a été longtemps une référence dans le monde ?**

- **Qui a envoyé les CRS « applaudire » à coup de matraques le personnel hospitalier qui revendiquait simplement plus de moyens ?**

Pour finir, au vue du déconfinement et de l'apparition de nouveaux foyers ces derniers jours, ils nous paraient responsables d'appeler à la plus grande prudence surtout dans une entreprise qui peut accueillir jusqu'à 2500 salariés venant de plusieurs départements.

**La direction de Renault a une responsabilité non seulement envers ses salariés mais aussi envers l'ensemble de la population.**